

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

Quifd Standards qualité	indicateurs et explications	justificatifs demandés aux organismes agréés
1. Politique et stratégie		
<p>1.1 L'organisme agréé a rédigé une charte publique. Elle exprime la place que revêt le volontariat au sein de son organisation. L'organisme s'engage à communiquer, à ses organisations partenaires et/ou lieux de mission, la place que revêt le volontariat au sein de son organisation. La charte est mise à disposition des personnes et structures intéressées par le volontariat.</p>	<p>La charte exprime:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la vision que l'organisme agréé a de lui-même, • la place que revêt pour l'organisme agréé l'activité des volontaires, • les objectifs des activités réalisées par les volontaires, • les objectifs en termes d'impact du volontariat sur les jeunes concernés. 	<p>Présentation de la charte ou d'autres documents de référence auto-contraignants comme par exemple concept global, directives ou standards propres à l'organisme agréé.</p> <p>Informations détaillées attestant de la diffusion de la communication de l'information aux partenaires et aux personnes intéressées par le volontariat.</p>
	<p>1.1 ww La charte ou un autre document de référence exprime la place que revêt le volontariat. Les aspects suivants sont aussi pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprentissage global (global learning) dans le sens de la durabilité et sens des responsabilités globales, • weltwärts est conçu comme un volontariat de développement à mission éducative, • l'engagement des volontaires à leur retour est un objectif explicite du volontariat communiqué aussi aux organisations partenaires. 	<p>Présentation de la charte ou d'autres documents de référence comme par exemple concept global, directives, conventions de coopération ou des standards propres à l'organisme agréé.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>1.2 L'organisme agréé s'emploie à assurer une information réciproque, une coopération et une mise en réseau, c'est-à-dire qu'elle échange et coopère avec d'autres organisations proposant des volontariats à l'international.</p>		<p>Présentation de documents attestant par exemple l'adhésion à des réseaux, fédérations, groupes de travail, groupes d'échanges informels, l'inscription à des lettres d'information, la participation régulière à des réunions des organismes agréés, des contacts réguliers avec d'autres organismes agréés.</p>
--	--	---

2. Information et communication		
<p>2.1 L'organisme agréé met en œuvre une politique de communication pertinente.</p>	<p>Les points suivants sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du travail de communication sont formulés. • Les groupes cibles sont identifiés. • Le matériel de communication prend en compte les objectifs formulés. 	<p>Présentation d'un document sur les critères de choix des supports et des contenus du travail de communication.</p> <p>Remise d'un exemplaire de chaque support de communication réalisé.</p>
<p>2.1 ww L'organisme agréé présente dans sa communication les grandes lignes du programme weltwärts.</p>	<p>2.1 ww Les supports de communication pour le programme weltwärts contiennent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de la politique de coopération et les résultats attendus par le volontariat sont explicités et compréhensibles (par exemple l'apprentissage global et l'engagement des volontaires au retour.) 	<p>Présentation d'un document sur les critères de choix des supports et des contenus du travail de communication.</p> <p>Remise d'un exemplaire de chaque support de communication réalisé.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>2.2 L'organisme agréé met à disposition des personnes et structures intéressées par le volontariat une information initiale, le cas échéant en coopération avec les organisations partenaires.</p>	<p>Les supports de communication en libre accès présentent de manière explicite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs et la conception du volontariat de l'organisme agréé; • les domaines d'intervention et les lieux de mission; • la durée des missions; • les conditions cadres de la mission comme l'argent de poche et indemnités, le cas échéant de la contribution personnelle de la ou du volontaire, les assurances et autres éléments importants du séjour ou de l'activité pendant la mission; • cercle de soutien et de donateurs; • sources de financement. 	<p>Présentation des supports de communication pour les volontariats proposés comme par exemple, les brochures, les cartes postales, les flyers, les communiqués de presse, les articles de presse, les présentations de projets et de pays, les copies d'écran des sites et forums internet et /ou des pages de réseaux sociaux de l'organisme agréé, etc.</p>
--	--	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

3. Sélection des volontaires et des lieux de mission		
<p>3.1 L'organisme agréé a fixé par écrit ses modalités de sélection des volontaires et communique le processus de sélections à son organisation partenaire.</p>	<p>Toutes les étapes et les procédures du processus de sélection sont décrits par exemple sous la forme d'une descriptif projet ou d'un mémento) (Qu'est-ce qui est fait et comment ?) Le mémento ou d'autres documents souligneront:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment est réalisé le matching entre les volontaires et les lieux de mission ? • Comment les domaines d'activités souhaités par la ou le volontaire sont-ils documentés ? • Les volontaires doivent-ils être recommandés ? • Comment les candidates et candidats sont-ils informés sur: <ul style="list-style-type: none"> • Exigences vis-à-vis de la ou du volontaire • Droits et devoirs des volontaires, de l'organisme agréé et organisation partenaire/lieu de mission • Conditions de travail • Possibilités d'intervention dans la définition des activités prévues pendant la mission (par exemple réalisation de ses propres projets) • Accompagnement et possibilités de formations proposés sur place • Hébergement • Particularité du pays • Consignes de sécurité dans le pays d'accueil / sur le projet • Conditions cadre complémentaires en fonction de la mission 	<p>Présentation d'un mémento ou d'une fiche de procédure ainsi que d'autres documents qui permettent de mettre en lumière les contenus nécessaires. (Par exemple les programmes des sessions de sélection; justificatifs de la communication avec les partenaires)</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

	<ul style="list-style-type: none"> • Aspects financiers • Protection des données personnelles 	
<p>3.2 L'organisme agréé dispose pour chaque lieu de mission d'un descriptif du profil des activités proposées à la ou au volontaire.</p> <p>L'organisme agréé associe l'organisation partenaire, le cas échéant, le lieu de mission, à l'élaboration du descriptif du lieu de mission.</p>	<p>Le descriptif du lieu de mission présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les groupes cibles • Les attentes vis-à-vis de la ou du volontaire • Les marges de manœuvre de la ou du volontaire • Les limites 	<p>Une liste de tous les lieux de mission actifs à l'étranger doit être transmise avant l'envoi du classeur complet.</p> <p>Le Quifd sélectionne, dans cette liste, trois lieux de mission à l'étranger pour lesquels doivent être transmis tous les descriptifs du profil des activités proposées à la ou au volontaire.</p> <p>Par ailleurs, le processus d'élaboration du descriptif du lieu de mission doit être décrit en coopération avec l'organisation partenaire/ le lieu de mission et, le cas échéant, la communication entre les deux organisations devra être justifiée.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>3.3 L'organisme agréé a fixé par écrit les critères de sélection des volontaires et les évalue dans le cadre des processus de sélection.</p> <p>Les critères de sélection font l'objet d'une communication de l'organisme agréé avec les organisations partenaires.</p>	<p>Les critères suivants sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à la mission éducative • Adéquation au lieu de mission. <p>Des critères complémentaires peuvent être par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques sociaux démographiques (en particulier l'âge, le genre le cas échéant d'autres caractéristiques) • Valeurs et normes • Centres d'intérêt / Motivation • Compétences sociales et interculturelles • Qualification (compétences linguistiques par exemple) • Etat de santé adapté • Savoir-faire et endurance • Attente de la ou du volontaire concernant la durée de son engagement • Engagement bénévole préalable • Groupe cible particulier (par exemple jeunes avec moins d'opportunités) • Attentes spécifiques des lieux de mission vis-à-vis des volontaires • Disponibilité pour un engagement après le retour. <p>Ces critères devraient être concertés avec l'organisation partenaire / lieu de mission.</p>	<p>Présentation d'un catalogue de critères, description de la procédure et, le cas échéant, par les documents correspondants, par exemple des questionnaires de candidature exemplaires, des candidatures écrites, des comptes rendus et des formulaires d'évaluation des entretiens de sélection.</p> <p>Justificatifs / Explications de la communication avec les organisations partenaires / lieux de mission concernant les critères de sélection.</p>
---	---	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>3.4 Dans le cadre du processus de sélection, l'organisme agréé permet, le cas échéant, en coopération avec l'organisation partenaire, aux candidates et candidats de clarifier leur motivation et de vérifier leur adéquation avec la mission souhaitée.</p>	<p>L'organisme agréé emploie au cours de la procédure de sélection des méthodes qui garantissent aux candidates et candidats la possibilité de s'interroger sur leur motivation et leur aptitude pour la mission.</p> <p>Thèmes potentiels pour clarifier la motivation des candidates et candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'engagement • Motivation pour un volontariat à l'étranger / en Allemagne • Disponibilité pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil • Droits et devoirs • Limites et possibilités offertes par le volontariat. 	<p>Description de la procédure / des méthodes utilisées dans le processus de sélection et, le cas échéant, la présentation de justificatifs comme par exemple d'une note ou d'un tutoriel pour la conduite de l'entretien de sélection.</p>
--	--	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>3.5 L'organisme agréé associe l'organisation partenaire / lieu de mission au processus de sélection du volontaire.</p>	<p>Possibilité d'association des organismes partenaires/ lieux de mission:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La description de la mission et des tâches prévues est fixée par écrit, • La description de la mission et les tâches prévues sont régulièrement actualisées, • Le processus de sélection est négocié entre les deux parties prenantes, • L'organisations partenaire / les lieu de mission reçoivent le dossier de candidature, • L'organisation partenaire / lieu de mission est consulté avant le choix définitif de la candidate ou du candidat par l'organisme agréé, • L'organisme partenaire / lieu de mission choisi lui-même son volontaire en fonction des dossiers de candidature, • L'organisme partenaire / lieu de mission peut refuser une candidate ou un candidat, • Le choix d'un ou d'une volontaire repose sur la base d'une rencontre. <p>Les informations personnelles concernant la candidate ou le candidat et transmises dans le cadre de la procédure de sélection, sont traitées de manière confidentielle.</p>	<p>Justification par la description de la procédure et le cas échant extraits concernant la procédure de sélection de la convention de coopération ou de la convention de mise à disposition et / ou un concept concernant la coopération dans le cadre du processus de sélection.</p>
--	--	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>3.6 L'organisme agréé dispose d'une procédure et de critères contraignants pour la sélection de lieux de mission et la vérification régulière de leur adéquation au volontariat.</p>	<p>La procédure et les critères de sélection pour la sélection et l'agrément des lieux de missions et missions sont fixés par écrit. (Par exemple sous forme d'un mémento).</p>	<p>Une liste complète et actuelle des lieux de missions à l'étranger doit être communiquée avant la transmission du classeur au Quifd. De cette liste le Quifd sélectionne trois lieux de Mission pour lesquels doivent être fournis les justificatifs suivants :</p> <p>Justification par la présentation d'un référentiel, d'une liste de critères ou d'autres documents correspondants.</p> <p>Description de la vérification régulière de l'adéquation des lieux de mission au volontariat par exemple par l'actualisation régulière du descriptif du lieu de mission.</p>
--	---	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

	<p>3.6 ww</p> <p>La procédure comporte les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification des consignes de sécurité du Ministère des Affaires étrangères, lors de la sélection des lieux mission, • Que la mission n'a pas d'incidence structurelle en termes de sur ou sous implication de la ou du volontaire, • Que le lieu de mission tout comme l'activité de la ou du volontaire s'inscrivent dans l'intérêt général, • Que l'activité de la ou du volontaire ne serve pas à un enseignement religieux ou à la promotion d'une doctrine. <p>Les critères suivants sont pris en compte, lors de la sélection des lieux de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lieu de mission est adapté à un volontariat éducatif de développement. Ceci est assuré si les volontaires sont en contact avec des groupes cibles marginalisés ou si leur mission s'inscrit dans le développement durable, l'écologie ou si elle est en rapport direct avec des thèmes de développement, • L'accueil de volontaires ne concurrence pas des emplois salariés. 	<p>Les justificatifs suivants doivent être présentés pour les lieux de mission weltwärts sélectionnés par le Quifd :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémento ou autres documents correspondants. Ils doivent expliciter la manière dont sont vérifiés les indicateurs • Justificatifs concernant la vérification du respect des critères de sélection • Présentation d'une déclaration du lieu de mission assurant de la neutralité de la mission pour le marché du travail ou d'un élément comparable
--	---	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

4. Coopération entre organismes agréés, partenaires et lieux de mission		
<p>4.1 L'organisation agréé et l'organisation partenaire / lieu de mission ont une compréhension commune du rôle du volontaire explicitée dans la convention de coopération ou, le cas échéant, dans la convention tripartite.</p>	<p>Cette compréhension commune du rôle de la ou du volontaire peut être fixée par exemple dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un préambule avec les objectifs partagés de coopération dans la convention de mise à disposition par exemple • Memorandum of Understanding • Un document sur le rôle de la ou du volontaire • Une charte commune <p>La communication avec l'organisation partenaire / lieu de mission concernant la compréhension commune du rôle de la ou du volontaire peut résulter de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers • Rencontres / conférences avec les lieux de mission, formations • Concertations communes • Conversations téléphoniques • Courriels 	<p>Avant la communication du classeur complet, une liste de tous les lieux de mission actifs à l'étranger doit être envoyé au Quifd.</p> <p>Le Quifd sélectionne dans cette liste trois lieux de mission pour lesquels doivent être fournis les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un préambule • Documents sur le rôle de la ou du volontaire • Une charte commune • La convention de mise à disposition <p>La description de la méthode employée pour obtenir cette compréhension commune du rôle de la ou du volontaire est un justificatif complémentaire à fournir.</p>
<p>4.2 La répartition des tâches entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire / lieu de mission est définie de manière claire dans la convention de coopération, le cas échéant, dans la convention tripartite.</p>	<p>La convention de mise à disposition doit être rédigée dans un langage compréhensible à tous les partenaires et doit aborder les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits et devoirs des partenaires et y compris leurs obligations financières • Règles concernant la circulation, le flux des informations et leur échange entre tous les protagonistes 	<p>Présentation de la convention de mise à disposition. Pour tous les types de volontariat mis en œuvre par l'organisme agréé (réglementé ou non réglementé) une convention de mise à disposition signée par l'organisme d'accueil / lieu de mission doit être mise à disposition.</p> <p>En outre, toutes les conventions de coopération signées avec les lieux de mission sélectionnés par le Quifd doivent présentées.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

	<ul style="list-style-type: none"> • Règles concernant l'hébergement de la ou du volontaire comme, le cas échéant, l'obligation d'aider la ou le volontaire dans sa recherche d'un logement • Règles concernant le temps de travail de la ou du volontaire. Ce point doit aussi traiter de la mise à disposition de jours de formation ou de rassemblement • Directives qui doivent assurer que la vie et la sécurité de la ou du volontaire sont garantis • Assurances • Champs d'intervention de la ou du volontaire <p>Par ailleurs, la convention de mise à disposition peut aborder d'autres points comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions pour l'accompagnement professionnel de la ou du volontaire • Dispositions pour l'accompagnement personnel de la ou du volontaire 	
	<p>4.2 ww La convention de mise à disposition garantit à la ou au volontaire 20 jours de congés minimum pour une activité à temps plein (5 jours par semaine pendant une année de mission).</p> <p>Dans le cas d'une durée de mission différente le nombre de jours de congés doit être calculé au prorata.</p>	Présentation de la convention de partenariat.

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>4.3 L'organisme agréé garantit qu'un accompagnement personnel continu du volontaire est assuré dans le pays d'accueil.</p>	<p>En parallèle de l'accompagnement par une référente ou un référent qualifié, un accompagnement personnel de proximité est nécessaire auprès de la ou du volontaire. La personne qui remplit cette fonction ne devrait pas être impliquée directement dans l'activité du lieu de mission.</p> <p>L'accompagnement personnel peut être pris en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une ou un mentor • Une famille d'accueil • Des anciens volontaires du pays d'accueil • Des salariés du centre de coordination ou de l'organisme partenaire • Etc. <p>L'organisation partenaire / lieu de mission est informé de cet accompagnement personnel si elle ne l'assure pas elle-même.</p>	<p>Présentation de la convention de mise à disposition ou de la convention avec le mentor (ou, le cas échéant, la personne en charge de l'accompagnement). Présentation, le cas échéant, d'autres documents comme par exemple une personne de référence ou une liste de contacts à destination des volontaires.</p>
--	---	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>4.4 L'organisme agréé a convenu avec son organisation partenaire / lieu de mission la mobilisation d'une référente ou référent qualifié pour la ou le volontaire. (Il s'agit d'une qualification professionnelle nécessaire dans le cadre de la réalisation de la mission et non d'une qualification pédagogique d'encadrement.)</p> <p>La référente qualifiée ou le référent qualifié doit être soutenue dans sa tâche par l'organisme agréé et / ou l'organisation partenaire.</p>	<p>Chaque volontaire se voit attribuer un encadrement professionnel qui est son référent pour la réalisation de sa mission.</p> <p>La référente qualifiée ou le référent qualifié prend en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement professionnel continu de la ou du volontaire, • La conduite d'entretiens réguliers (a minima un entretien d'accueil et un entretien de fin de volontariat), • Une préparation à sa mission de la ou du volontaire en termes d'organisation et de contenus. <p>La référente qualifiée ou le référent qualifié peut être facilement joint par la ou le volontaire.</p> <p>La référente qualifiée ou le référent qualifié est préparé à ses missions (par exemple par des documents, notices, formations, échanges avec l'organisme agréé / l'organisation partenaire).</p> <p>L'organisme agréé propose si nécessaire des documents en soutien à la référente qualifiée ou au référent qualifié.</p>	<p>Présentation de la convention de mise à disposition pour les trois lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p> <p>Présentation des documents à destination de la référente qualifiée ou du référent qualifié comme, par exemple, guide, notes concernant le travail avec les volontaires.</p>
<p>4.5 L'organisme agréé est en contact régulier avec l'organisme partenaire / lieu de mission, en particulier dans les situations de crise.</p>	<p>A ces fins une interlocutrice ou un interlocuteur doit être désigné des deux côtés et ses coordonnées communiquées (adresse, numéro de téléphone, télécopie, courriel).</p> <p>Il doit être convenu d'une communication réciproque sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déroulement du volontariat • Des événements ponctuels (problèmes émergents, crises personnelles de la ou du volontaire, maladie, modifications légales, etc.) <p>L'échange doit s'inscrire dans une étroite coopération partenariale. Il s'agit par exemple :</p>	<p>Présentation de la convention de coopération et des justificatifs des échanges réguliers et du flux d'information avec l'organisation partenaire, le cas échéant, pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

	<ul style="list-style-type: none"> • De la réduction des barrières linguistiques (par exemple, avec la traduction de documents dans la langue du partenaire) • D'une valorisation et d'une reconnaissance réciproques • De visites réciproques • De l'utilisation d'outils participatifs (formulation commune des critères de sélection pour les volontaires, des objectifs, des projets, etc.) • De la possibilité de s'associer pour la prise de décision 	
	<p>4.5 ww L'organisme agréé informe l'organisation partenaire / le lieu de mission sur le programme weltwärts (objectifs, contenus et partage des responsabilités entre les acteurs).</p>	<p>Présentation de justificatifs des échanges réguliers avec les organisations partenaires et d'une description de la coopération, le cas échéant, avec les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>4.6 L'organisation agréé s'engage - tout comme et l'organisation partenaire / le lieu de mission - à traiter les volontaires avec considération.</p>	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité et nécessité de feedbacks personnels avec la ou le volontaire • Accueil et adieux sur le lieu de mission • Félicitations pour les anniversaires et jours de fêtes • Implication dans les processus de prise de décision au sein du lieu de mission • Le cas échéant, réalisation de projets en autonomie • Prise en compte du feedback du volontaire, lors de l'évaluation de la coopération avec le lieu de mission • Attestation type remise à l'issue du volontariat 	<p>Description des éléments mis en œuvre pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd et, le cas échéant, les notes, les concepts communs concernant la définition des domaines d'activité, de la participation et de l'implication des volontaires.</p>
--	--	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

5. Convention avec les volontaires		
<p>5.1 L'organisme agréé signe une convention standardisée et écrite avec la ou le volontaire.</p>	<p>La convention fixe tous les éléments importants de la coopération entre l'organisme agréé, la ou le volontaire et l'organisation partenaire / le lieu de mission même si la convention n'est signée que par l'organisation agréé et la ou le volontaire.</p> <p>Il s'agit en l'occurrence des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domaine et lieu d'activité • Durée du temps de travail hebdomadaire • Description des activités • Prise en charge des dépenses réalisées par la ou le volontaire dans le cadre de son service • Assurances maladie, accidents, responsabilité civile et autres assurances • Autres prestations • Périodes de congés • Durée de l'engagement volontaire • Interlocutrice ou interlocuteur au sein de l'organisme agréé, • Nature et montant de la gratification (par exemple argent de poche) • Actions de préparation à la mission, d'accompagnement, de rassemblements des volontaires et cours de langue • Réglementation sur la protection des données personnelles • Rupture de la convention (il faut aussi prendre compte les conséquences d'une rupture anticipée de la convention qui n'est pas du fait de la ou du volontaire comme par exemple en cas d'une nécessité d'évacuation du pays d'accueil en cas de crise • Certificat ou attestation sur la réalisation du volontariat 	<p>Présentation d'une convention pour chaque lieu de mission sélectionné par le Quifd et des conventions pour les autres types de volontariat si cette demande n'est pas déjà couverte par la sélection du Quifd.</p> <p>Justificatif de l'inscription des volontaires à l'assurance professionnelle référente.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

6. Financements et subventions		
<p>6.1 L'organisme agréé signe avec l'organisme partenaire / le lieu de mission une convention qui fixe les bases du financement du volontariat. Elle fixe en particulier la répartition des responsabilités (aussi en cas de situations de crise)</p>		<p>Présentation de la convention de mise à disposition ou de documents comparables pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p> <p>Justification, le cas échéant, aussi par la présentation du plan de crise.</p>
<p>6.2 L'organisme agréé assure une planification détaillée des coûts et financements du volontariat.</p>	<p>L'organisme agréé dispose d'une planification budgétaire pour les volontariats (vue d'ensemble des recettes et dépenses).</p>	<p>Présentation d'une planification budgétaire, le cas échéant, des décisions d'attribution de subvention.</p>
<p>6.3 L'organisme agréé garantit que les transferts financiers convenus sont réalisés dans les délais.</p>	<p>Il s'agit par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du versement de l'argent de poche aux volontaires, • du paiement des cotisations dues au titre des assurances, • des transferts financiers en directions des organisations partenaires /des lieux de mission. 	<p>Présentation des documents correspondants. Par exemple des justificatifs financiers concernant les transferts, les dédommagements, paiements et quittances d'assurances.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

7. Organisation du volontariat à l'accueil et au départ		
<p>7.1 L'organisme agréé décrit le cadre juridique des missions de volontariat, applicable dans le pays d'accueil et les actualise.</p>	<p>Les documents suivants doivent être actualisés en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les permis de séjour • Le cas échéant, sur d'autres conditions du cadre légal 	<p>Présentation de la documentation ainsi que description de la procédure utilisée d'actualisation du cadre juridiques et explications quant aux sources d'information utilisées.</p>
<p>7.2 L'organisme agréé se préoccupe en temps et en heure du bon déroulement des formalités nécessaires en prenant en compte les conditions d'intervention des volontaires dans le pays d'accueil.</p> <p>Dans le cas d'une coopération, l'organisme agréé se concerta avec l'organisme partenaire sur la répartition des responsabilités pour la réalisation des formalités nécessaires.</p>	<p>Il s'agit des formalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande de visa ou, le cas échéant, de permis de séjour • Vaccins ou examens médicaux • Soutien des volontaires dans leurs démarches administratives comme, par exemple, la prolongation de visas, inscription dans des registres publics, etc. • Souscription des assurances nécessaires (en règle générale assurance maladie, accident et responsabilité civile) 	<p>Description du processus et présentation des polices d'assurance maladie, accidents, responsabilité civile et, le cas échéant, d'autres documents comme, par exemple, des dossiers d'information spécifiques par pays, liste de personnes contact et check-lists pour la ou le volontaire.</p> <p>Description du processus et présentation de la convention de coopération.</p>
<p>7.3 L'organisme agréé met à disposition de la ou du volontaire un document avec toutes adresses utiles dans le pays d'accueil (représentation diplomatique, services d'urgence, le cas échéant adresse de médecins maîtrisant la langue de la ou du volontaire)</p>		<p>Présentation de la notice que les volontaires reçoivent dans les trois lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>
<p>7.4 L'organisme agréé doit être joignable dans un délai de quatre jours.</p>	<p>Il s'agit là, en dehors même des situations de crise, de l'accessibilité générale de l'organisation.</p>	<p>Présentation des documents adéquats comme, par exemple, sur l'attribution des responsabilités et/ou sur le remplacement ou les congés.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>7.5 En situation de crise, l'organisme agréé dispose d'un plan de crise qui fixe clairement les responsabilités de chacun. Il existe une possibilité de contact immédiat pour une aide en cas d'urgence.</p>	<p>Gestion possible des crises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les volontaires doivent être inscrits au préalable au Consulat • Les volontaires reçoivent des consignes sur la manière de se comporter • L'organisme agréé dispose d'un numéro d'appel d'urgence ou en partage un autre organisme agréé • Identification des risques ou crises spécifiques en Allemagne (par exemple liés au racisme) <p>L'organisme agréé se tient informé par le Ministère des affaires étrangères.</p>	<p>Présentation du plan de crise et du contact d'urgence pour les trois lieux de mission sélectionnés par le Quifd. Présentation des listes des numéros d'urgence.</p>
--	---	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

8. Concept pédagogique et préparation au volontariat		
<p>8.1 L'organisme agréé dispose d'un concept pédagogique pour la préparation, l'accompagnement et l'évaluation des volontaires. Il tient compte en particulier des aspects interculturels du volontariat.</p>	<p>Le concept pédagogique présente les objectifs et le cadre général de la mise en oeuvre de l'accompagnement pédagogique de l'organisme agréé.</p> <p>Le concept pédagogique peut par ailleurs aborder des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la didactique des séminaires • les contenus des séminaires • les missions et la répartition des tâches entre les acteurs impliqués • l'ampleur de l'accompagnement pédagogiques • l'évaluation et l'exploitation des résultats des séminaires. 	<p>Présentation d'un concept spécifique à chaque type de volontariat réalisé.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>8.1 ww L'organisation d'envoi dispose d'un concept pédagogique pour un volontariat marqué par une politique de développement et le met en oeuvre en coopération avec l'organisation partenaire.</p>	<p>Le concept pédagogique dans le cadre du programme weltwärts prend en compte notamment les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thèmes portant sur la politique de coopération et l'apprentissage global • Repères sur le contexte global et le développement durable • Réflexion sur les possibilités d'action personnelle et promotion de l'engagement • Engagement au retour des volontaires • Description des tâches et responsabilités de tous les parties prenantes (par exemple, des organisations partenaires, des organismes agréés, des tuteurs, les référentes ou référents qualifiés, des responsables de formations) • Possibilité de participation active des volontaires aux séminaires • Mise en place de 25 jours de formation dont 12 jours pour l'orientation et la préparation (avec un minimum de 7 jours assurés sous la forme de séminaire avant le départ d'Allemagne); minimum 5 jours de séminaires, 5 jours de séminaire d'évaluation; 3 jours flexibles. Les formations au choix et les cours linguistiques ne peuvent pas être pris en compte au titre des journées de séminaire obligatoires. 	<p>Présentation du concept weltwärts.</p>
---	--	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>8.2 L'organisme agréé garantit une préparation exhaustive des volontaires.</p>	<p>La préparation des volontaires peut prendre par exemple la forme de séminaire d'envoi ou d'orientation.</p> <p>Les contenus suivants devraient être pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du pays d'accueil • Aspects interculturels • Sensibilisation aux approches transculturelles / post-coloniales / critiques raciales etc. • Rôle de la ou du volontaire • Compréhension du volontariat dans le pays d'accueil • Gestion des crises personnelles • Objectifs de la mission • Conditions légales statutaires et matérielles • Prévention • Informations concrètes sur les assurances • Informations sur le lieu de mission • Information sur l'accompagnement assuré par les référentes qualifiées et référents qualifiés et les tuteurs • Risques et consignes de sécurité sur place • Risques sanitaires. <p>Les responsables comme, par exemple les responsables des séminaires devraient disposer de compétences pédagogiques adéquates ou y être préparés dans le cadre de formations spécifiques.</p>	<p>Présentation de documents pertinents comme, par exemple, certains programmes exemplaires, documentations, profils des responsables de formation, le cas échéant, des programmes de leur formation.</p>
--	---	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>8.2 ww L'organisation d'envoi garantit la réalisation d'un séminaire de préparation.</p>	<p>Au cours du séminaire de préparation, les volontaires sont préparés à la mission éducative de la politique de coopération. Les contenus suivants doivent être traités en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autoréflexion / Réflexion personnelle • Contexte global c'est-à-dire développement durable, responsabilité personnelle et également possibilités d'action dans des contextes généraux • Engagement dans la politique de développement (au regard du retour dans son pays) • Compréhension claire des conditions d'intervention sur place • Connaissances de bases en termes de prévention santé et de sécurité • Introduction à la réalité de vie quotidienne et des conditions de travail dans le pays d'accueil et de son propre rôle en tant que volontaire 	<p>Présentation des documents s'y afférant, par exemple courriers d'invitation aux séminaires, programmes des séminaires, listes des participantes et participants, etc.</p>
<p>8.3 L'organisme agréé propose et / ou permet l'accès à un cours linguistique avant ou pendant le volontariat.</p>	<p>La formation linguistique en terme d'apprentissage voire de remise à niveau n'est facultative que dans les cas où l'organisme agréé n'envoie ou n'accueille que des volontaires qui maîtrisent déjà la langue quotidienne du pays d'accueil. Si tel est le cas, le catalogue des critères de sélection des volontaires(cf 3.1) ou, le cas échéant, le descriptif du projet présenté dans l'information initiale mise à disposition du candidat (cf 2.2) doivent en attester.</p>	<p>Description de la manière de la procédure et présentation des documents adéquats comme, par exemple, le matériel linguistique utilisé pendant les cours, les emplois du temps ou les conventions avec les volontaires.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>8.4 L'organisme agréé utilise la compétence des anciens volontaires et les associe à la préparation des nouveaux.</p> <p>Critère facultatif pour les volontariats à l'accueil.</p>	<p>L'implication des anciens volontaires est possible comme par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les anciens volontaires deviennent actifs en temps que formatrices ou formateurs • Les anciens volontaires transmettent leurs coordonnées aux nouveaux • L'exploitation des rapports des anciens volontaires • L'implication des anciens volontaires aux procédures de sélection ou d'orientation • La mise en place de modèles de parrainage ou de tutorat 	<p>Description du processus et présentation de documents adéquats comme, par exemple, des conventions signées avec des anciens volontaires, programmes de préparation des nouveaux volontaires faisant intervenir les anciens, rapports sur des manifestations associant anciens et nouveaux volontaires.</p>
--	--	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

9. Accompagnement, formation et rassemblement		
<p>9.1 L'organisme agréé propose des formations propres ou réalisées par des prestataires (par exemple des séminaires intermédiaires). Il s'assure que ces formations sont accessibles aux volontaires.</p>	<p>Des manifestations peuvent être proposées sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexions sur le volontariat • Contenus techniques en relation avec l'activité de la ou du volontaire • Orientation professionnelle • Compétences linguistiques, en communication ou en management • Problématiques sociales ou sociétales • Thèmes concernant la vie des jeunes • Excursions ou visites d'entreprises <p>La ou le volontaire est libérée ou libéré de ses obligations pendant la participation à ces formations.</p>	<p>Présentation de la convention avec la / le volontaire (cf 5.1) et autres documents comme, par exemple, le programme du séminaire intermédiaire pour les différents programmes de volontariats.</p>
<p>9.1 ww L'organisme agréé garantit qu'un séminaire de mi-parcours est proposé aux volontaires.</p>	<p>Le séminaire intermédiaire aborde a minima les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des expériences acquises • Réflexion • Gestion des défis ou challenges • Engagement volontaire dans le pays d'accueil, le cas échéant en Allemagne • Apprentissage global / global learning. 	<p>Présentation de documents pertinents comme, par exemple, courriers d'invitation aux séminaires, programmes des séminaires, listes de participantes et participants, etc.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>9.2 L'organisme agréé garantit que la ou le volontaire puisse participer au moins une fois à un rassemblement avec d'autres volontaires.</p>	<p>Ceci peut être assuré par des aides pour les frais de transport ou d'hébergement, l'initiation de rencontres avec des anciens volontaires, la réalisation de séminaires intermédiaires ou le soutien apporté aux volontaires à l'organisation ou la réalisation de leurs propres actions.</p>	<p>Descriptif du processus et, le cas échéant, présentation de documents comme, par exemple, programme des séminaires intermédiaires, rassemblements de volontaires, invitations à des événements etc.</p>
<p>9.3 ww L'organisme agréé s'assure que la ou le volontaire rende compte régulièrement du déroulement de son volontariat.</p>	<p>Ces retours peuvent aider à la réflexion de la ou du volontaire ou répondre à d'autres objectifs fixés par l'organisme agréé. Ces retours peuvent prendre des formes variées comme, par exemple, être écrites, orales ou audio-visuelles.</p>	<p>Descriptif du processus et, le cas échéant, présentation d'exemples déjà réalisés.</p>
<p>9.4 ww L'organisme agréé s'assure qu'à la fin de son volontariat, la ou le volontaire reflète à la fin de son volontariat réalise un document exposant ses apprentissages et l'expérience acquise.</p>	<p>Cette réflexion peut prendre la forme d'un rapport d'évaluation ou d'autres formes adéquates comme par exemple artistique (par exemple film, théâtre, poésie, musique,)</p>	<p>Descriptif du processus et le cas échéant présentation d'exemples déjà réalisés.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>9.5. Les formations sont assurées par des collaboratrices et collaborateurs compétents.</p>	<p>Au moins une collaboratrice ou un collaborateur (par exemple la ou le responsable de la formation) dispose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'expériences concrètes ou de qualifications dans l'accompagnement pédagogique de jeunes • Les qualifications peuvent être une formation pédagogique, une qualification par l'organisme agréé en tant que responsable de la formation, une formation continue correspondante (par exemple BAFA, animation linguistique, etc.) • Pour ww, Il convient de justifier d'expériences ou ds qualifications sur le thème de l'éducation aux enjeux du monde de demain <p>A minima une collaboratrice qualifiée ou un collaborateur qualifié doit être prévu pour 15 participants.</p>	<p>Présentation du profil de la collaboratrice ou du collaborateur ou présentation du concept de qualification ou de justificatifs des qualifications.</p>
---	--	--

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

10. Fin de volontariat et post-volontariat		
<p>10.1 L'organisme agréé garantit la réalisation d'une évaluation avec la ou le volontaire.</p>	<p>Une évaluation peut être réalisée dans le cadre de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un questionnaire écrit • Un entretien d'évaluation personnel • Un questionnement dans le cadre d'un séminaire d'évaluation <p>Les questions suivantes devraient être abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction concernant l'accompagnement qualifié et l'accompagnement personnel • Satisfaction concernant l'accompagnement par l'organisme agréé et par l'organisation partenaire / le lieu de mission • Développement de ses compétences • Concrétisation des attentes en terme d'intérêts et de motivations • Evénements particulièrement positifs ou négatifs (incluant l'atmosphère de travail sur le lieu de mission) • Possibilités d'amélioration de l'accompagnement de la ou du volontaire • Possibilités complémentaires d'un engagement volontaire • Aide à l'orientation pour l'après volontariat 	<p>Présentation des documents adéquats comme, par exemple, programme des séminaires d'évaluation, documentation / comptes rendus d'entretiens d'évaluation, des questionnaires d'évaluation et de leurs résultats.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>10.1 ww L'organisme agréé garantit qu'un séminaire d'évaluation est proposé à tous les volontaires. L'organisme agréé agit pour tous les volontaires participant au séminaire d'évaluation.</p>	<p>Les contenus du séminaire d'évaluation sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réflexion • L'évaluation • L'échange avec les autres volontaires • Informations sur les possibilités d'engagement en Allemagne pour les anciens volontaires • L'information sur le questionnaire qui sera adressé aux volontaires si cela n'a pas encore eu lieu sous une autre forme 	<p>Présentation de documents adéquats comme, par exemple, des courriers d'invitation, programmes de séminaires d'évaluation, liste des participantes et participants, etc.</p>
<p>10.2 L'organisme agréé fait ses adieux à la ou au volontaire dans un cadre officiel.</p>	<p>Ces adieux à la ou au volontaire peuvent, par exemple, prendre la forme d'une cérémonie d'adieux, d'une fête, d'un conseil d'administration, etc.</p>	<p>Descriptif du processus et, le cas échéant, présentation des documents correspondants comme, par exemple, des photos, des courriers de remerciements, de l'attestation du lieu de mission de la ou du volontaire, etc.</p>

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>10.3 Les volontaires reçoivent après leur volontariat une attestation sur papier à en-tête officiel.</p>	<p>L'attestation peut être établie par l'organisation partenaire / lieu de mission et / ou l'organisme agréé. Les modalités doivent être définies de manière contraignantes. Cette obligation est celle de l'organisme agréé (conditionné, le cas échéant, par la communication d'informations par les volontaires).</p> <p>Les contenus a minima sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom et mission principale de l'institution dans laquelle l'engagement a été réalisé • Nom et date de naissance de la ou du volontaire • Nom du programme • Durée de l'engagement avec les dates de début et de fin • Contenus de la mission et descriptif des activités de la ou du volontaire • Objectifs et contenus éducatifs du volontariat international de l'organisme agréé <p>Autres contenus possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences et capacités nécessaires à la réalisation de la mission et / ou que la ou le volontaire a acquis pendant sa période d'engagement • Nom, fonction de l'accompagnatrice qualifiée ou de l'accompagnateur qualifié • Courte évaluation de la motivation, créativité, de la capacité à coopérer et de compétences spécifiques • Traduction de l'attestation dans la langue maternelle de la ou du volontaire • Performances particulières de la ou du volontaire. 	<p>Descriptif du processus et présentation de copies de certificat anonymisés issus des trois lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>
--	---	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>10.4 L'organisme agréé soutient la poursuite de l'engagement des volontaires après leur retour.</p>	<p>L'organisme agréé informe sur les offres transversales des autres organismes et s'engage dans un travail actif en direction des anciens volontaires qui peut prendre par exemple les formes suivantes :</p> <p>L'organisme agréé:</p> <ul style="list-style-type: none">• informe les volontaires sur les associations de volontaires transversales qui regroupe des volontaires de différentes organisations agréées,• informe les volontaires sur les possibilités de mise en réseaux sur internet,• informe les volontaires sur les offres de formation continue proposées de manière transversale par les autres organismes,• organise des rencontres pour les anciens volontaires pour permettre des échanges et leur mise en réseau,• propose des formations continues,• diffuse une lettre d'information électronique qui informe sur l'engagement des anciens volontaires,• intègre des anciens volontaires dans la conception du volontariat,• encourage la mise en place de structures participatives (par exemple par la mise en place d'une commission du volontariat ou par un système intégrant un délégué des volontaires).	<p>Descriptif du processus et présentation de documents adéquats comme, par exemple, un concept sur l'engagement des anciens, invitation à des rassemblements d'anciens, listes de diffusion et convention sur la coopération avec des anciens volontaires.</p>
---	--	---

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

	<p>10.4 ww L'organisme agréé:</p> <ul style="list-style-type: none"> informe les volontaires sur les offres d'engagement dans le cadre de la coopération et les offres qualifiantes signale les possibilités de financement des actions au retour comme, par exemple, le fonds au retour de weltwärts. 	Présentation de documents adéquats comme, par exemple, mailings, programmes des manifestations de clôture, etc. et par la description de du processus.
--	---	--

11. Auto-évaluation		
<p>11.1 L'organisme agréé réalise une évaluation du volontariat avec la ou le volontaire, en tire les conséquences et l'utilise dans la poursuite de son travail.</p>	<p>L'évaluation peut être réalisée selon différentes méthodes (questionnaire, évaluation des rapports, observation participative dans les ateliers, entretiens, évaluation des retours réalisés en cours d'année, coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur, etc.).</p> <p>Si l'évaluation n'est pas réalisée de manière anonyme, l'organisme agréé s'engage au traitement confidentiel des données personnelles concernant les volontaires.</p>	Présentation des résultats des évaluations et description de leur exploitation.
<p>11.2 L'organisme agréé réalise une évaluation du volontariat avec l'organisme partenaire / le lieu de mission, en tire les conséquences et l'utilise dans la poursuite de son travail.</p>	<p>L'évaluation peut être réalisée selon différentes méthodes (questionnaire, évaluation des retours, observation participative dans des ateliers, entretiens, coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur, échanges réguliers avec les organisations partenaires et les lieux de mission, etc.).</p>	Présentation des résultats des évaluations et description de leur exploitation.

Quifd – Certification pour les organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international

Légende des codes couleur utilisés:

Standards et indicateurs pour l'envoi uniquement
Standards et indicateurs, pour l'accueil uniquement

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts
Modifications à compter du 1.4.2017

<p>11.3 L'organisme agréé réalise au moins une fois pendant la période de certification un sondage auprès de ses volontaires (pendant ou après le volontariat) et évalue les résultats pour améliorer la qualité de son impact.</p> <p>(Standard facultatif)</p>	<p>La qualité de l'impact peut être mesurée sur la base d'auto-évaluations réalisées par les volontaires dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences personnelles et développement identitaire • Compétences sociales et facilité de communication • Capacités d'intervention et d'action • Compétences professionnelles et linguistiques • Orientation professionnelle • Capacité d'engagement • Satisfaction générale <p>Le sondage renseigne sur les processus et structures propre au volontariat qui sont à l'origine des évolutions observées chez les volontaires.</p> <p>L'évaluation peut reposer sur différentes méthodes comme, par exemple, des entretiens qualitatifs, ou les questionnaires de mesure d'impact, développés par le Quifd pour l'avant et l'après-volontariat (en cours / en fin).</p>	<p>Descriptif de la procédure interne, exemples et présentation de justificatifs.</p>
---	---	---

Traduction: Karl Boudjema, 2018.